

## **APPEL DE PROJET** **pour contrer l'isolement des aînés**

### **Artiste recherché(e)**

En raison du confinement dans lequel les citoyens et les citoyennes sont plongés, le comité Ville en santé, de la Ville de Pincourt, est à la recherche d'un ou d'une artiste, dans le but de réaliser un projet de médiation culturelle visant à contrer l'isolement des aînés.

### **Description du projet**

En respectant les consignes sanitaires en vigueur, l'artiste sélectionné(e) devra réaliser une activité de médiation culturelle, visant la création d'une œuvre collective. Selon le format et le support de l'œuvre finale, celle-ci pourra être installée à la toute nouvelle résidence de la Pointe-aux-Renards. Dans le cas d'une œuvre numérique, celle-ci sera diffusée sur les plateformes de la Ville.

Le principal objectif de ce projet est de briser l'isolement des personnes aînées, présentement exacerbé par les mesures actuelles de confinement et de distanciation physique. Ce projet devra mettre en lumière l'apport des aînés au sein de leur communauté et privilégier cette clientèle cible.

### **Thématique de l'œuvre**

Depuis plusieurs années, le comité Ville en santé se préoccupe de la solitude chez les aînés. Les statistiques démontrent que 1 aîné sur 3 vit seul au Québec (comparativement à 1 sur 14 en 1951). Et 1 aîné sur 3 n'aurait aucun contact avec sa famille au cours d'une même semaine<sup>1</sup>. Cette problématique, bien présente avant l'arrivée de la COVID-19 au Québec, est grandement aggravée par le contexte du confinement. Il est donc souhaitable de réaliser une œuvre d'art pour que nos aînés se sentent bien et inclus dans leur communauté. L'œuvre d'art aidera donc les aînés à se sentir inclus dans leur milieu de vie et à rappeler l'apport important que ces derniers doivent avoir pendant et après le confinement.

Les enjeux suivants ont été retenus pour nourrir le processus créatif :

- L'isolement des aînés, actuellement exacerbé par les consignes sanitaires en vigueur.
- L'inclusion sociale et le vieillissement inclusif pour démontrer que les aînés ont bien leur place dans leur communauté.
- La solidarité : développer le sentiment d'être plus fort ensemble.
- L'apport des aînés à notre société, c'est-à-dire le partage de leur expérience, leur implication sociale, leur contribution au marché de l'emploi, leur apport à notre richesse collective, etc.
- L'importance de s'épanouir, à tous les âges de la vie et dans tous les contextes.

<sup>1</sup> Paule Lebel et al. « L'isolement des personnes âgées, un réel gaspillage humain », Le devoir. En ligne. <https://www.ledevoir.com/opinion/idees/536356/l-isolement-social-des-aines-un-reel-gaspillage-humain>

Le projet vise à rejoindre l'ensemble des aînés de la Ville de Pincourt. Le comité Ville en santé appuiera l'artiste dans le recrutement des participants. L'activité de médiation culturelle pourra être proposée aux aînés vivant en résidence et/ou à leur domicile.

Différents moyens pourront être envisagés pour réaliser les ateliers avec les participants (ateliers en ligne, échanges téléphoniques, livraison d'un paquet contenant du matériel et des instructions, etc.) Une formule hybride sera à privilégier, faisant usage à la fois des outils numériques et des outils traditionnels, afin que le projet soit inclusif. Les moyens choisis devront absolument respecter les règles de distanciation sociale et d'hygiène en vigueur déterminées par la Santé publique.

L'artiste devra compléter l'œuvre finale en atelier, en y ajoutant sa personnalité artistique par l'ajout d'une facture visuelle finale.

#### **Détails techniques :**

- L'œuvre finale devra être pérenne.
- Selon le format et le support, l'œuvre sera installée dans un lieu public significatif pour la communauté du Bel Âge ou diffusée sur les plateformes.
- Grandeur minimale et maximale : 5 pi de haut et 13 pi de largeur.
- Une enveloppe budgétaire maximale de 3000 \$ est prévue pour ce projet.

#### **Conditions :**

L'artiste devra :

- Posséder de l'expérience dans la tenue d'ateliers de médiation culturelle.
- Fournir tout le matériel nécessaire à la réalisation des œuvres (selon le type de projet). Le comité Ville en santé pourra appuyer l'artiste dans sa stratégie de diffusion d'ensemble, s'il y a lieu.
- Se rendre disponible pour un vernissage/dévoilement à la fin du projet (date à déterminer).
- Respecter les règles d'hygiène et de distanciation sociale en vigueur, tel qu'énoncé par la Santé publique. Le responsable de la Ville de Pincourt devra préalablement approuver les mesures proposées.

### **Comment soumettre un dossier ?**

La proposition doit contenir les éléments suivants :

- Grandes lignes de l'idée et une esquisse.
- Liste de matériaux, des médiums et des techniques utilisées.
- Démarche proposée aux participants (inclure un court descriptif de la méthode utilisée pour susciter l'engagement des participants et faciliter leur participation au projet, en contexte de pandémie - type d'atelier et participation requise).
- Répartition des coûts (budget maximal alloué : 3000 \$).

Faites parvenir le dossier à :

Célia Corriveau

Chef de division, développement social et culturel

Courriel : [c.corriveau@villepincourt.qc.ca](mailto:c.corriveau@villepincourt.qc.ca)

**La date limite pour faire parvenir une proposition est le 9 juin ,  
à midi.**

Pour toute information supplémentaire, communiquez avec Célia Corriveau au 514 453-8981, poste 273, ou par courriel à [c.corriveau@villepincourt.qc.ca](mailto:c.corriveau@villepincourt.qc.ca).

*\* En raison des consignes sanitaires en vigueur, aucune visite des lieux avant le début du projet ne sera permise.*